



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 081-218102572-20231218-2023DEL58-DE



Date de la convocation :
12 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 23/58

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Camille DEMAZURE, Franck GALINIÉ, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Patrick SIRVEN, Vincent MARTY

Membres excusés :

Dalila GHODBANE pouvoir à Marie-Christine VABRE
Benoît JALBY pouvoir à Jean-Marc SOULAGES
Béatrice ALAUX pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO
Emile DELPOUX pouvoir à David DONNEZ
Nathalie COUVREUR pouvoir à Martine LASSERRE
Patricia RAINESON pouvoir à Patrick CENTELLES
Georges MASSON pouvoir à Patrick SIRVEN
Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Membre(s) absent(s) :

Christophe TAUZIN

Secrétaire : Didier BUONGIORNO

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération

**DENOMINATION DE
VOIE RUE JEAN
POLISSET**

Rapporteur Didier BUONGIORNO

Suite à la mise au norme française AFNOR XP Z 10-011 entrée en vigueur en janvier 2023 stipulant que toute adresse normalisée possède un numéro et un nom de voie ayant fait l'objet d'une délibération par le conseil municipal de la commune, il est nécessaire de nommer la voie du nouveau lotissement, Les Jardins de DALIA, ensemble de 35 villas et 8 logements collectifs situé sur le périmètre de l'OAP CUNAC.

Nombre de votants

25

Cette démarche est initiée afin de faciliter la distribution du courrier et l'intervention des services de secours.

Votes :

Adopté à l'unanimité

Il est donc proposé de créer et de nommer la voie :

- Rue Jean POLISSET

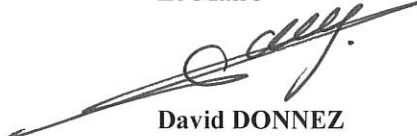
Il est proposé la numérotation suivante des lots : Voir plan joint en annexe

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de donner le nom et les numéros de voies comme exposés ci-dessus.

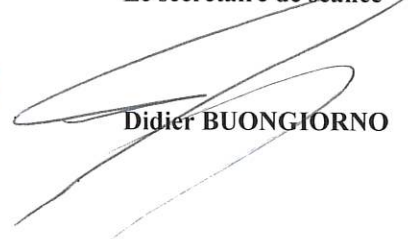
Le Maire



David DONNEZ



Le secrétaire de séance



Didier BUONGIORNO